

GUERRES DE RELIGION

THÉMATIQUE

SALLE 9 : CRISES - 16^E S.

Première guerre de religion (1562-1563)

En 1562 à Wassy (Haute-Marne), François de Guise, catholique convaincu, ordonne à ses troupes d'attaquer des protestants qui, à l'encontre de l'édit de janvier 1562, pratiquent leur culte dans la cité. Les massacres se répercutent partout dans le royaume. En réaction, des protestants cherchent à prendre le contrôle des grandes villes françaises. En mars 1563, l'édit d'Amboise réinstaura une paix fragile dans le Royaume.

→ **À Lyon**, les protestants du baron des Adrets prennent l'hôtel de ville dans la nuit du 29 au 30 avril 1562 (**Inv. N 3819 Sac de Lyon par les iconoclastes en 1562**). Ils se livrent à des destructions à Saint-Jean, Saint-Just et Saint-Nizier et à l'abbaye d'Ainay. Le château de Pierre-Scize, possession de l'archevêque, est pris le 7 mai 1562. Le 15 juin 1563, le nouveau gouverneur, le maréchal de Vieilleville, un modéré, désarme les "huguenots".

Les destructions ont des répercussions urbanistiques : création des places des Cordeliers et Confort au détriment des églises, couvents et cimetières ; percement de nouvelles rues.

À LIRE :

fiche

*Le sac de Lyon
par les
calvinistes*

Deuxième guerre de religion (1567-1568)

Le 28 septembre 1567, le prince de Condé, protestant, tente de s'emparer de la famille royale. Il échoue. Anticipant les représailles, des protestants tentent de prendre les villes où ils ont de l'influence.

Le 23 mars 1568, la paix de Longjumeau réaffirme les clauses de l'édit d'Amboise.

→ **À Lyon**, le lieutenant du gouverneur, René de Birague, déjoue les tentatives des protestants. Des temples sont détruits et des familles protestantes expulsées.



René Cardinal de Birague,
chancelier de France, lithographie,
17^es., Inv. 37.207

Troisième guerre de religion (1568-1570)

Le 25 juillet 1568, le parti catholique tente de capturer les chefs protestants : le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Réfugiés à La Rochelle, ces derniers rassemblent leurs armées car ils craignent une extermination. De fait, le 12 septembre 1568, le pape Pie V ordonne la croisade contre les hérétiques. La guerre éclate, principalement dans l'ouest de la France, au sud de la Loire.

Le 8 août 1570, l'édit de Saint-Germain y met fin. Il garantit aux protestants quatre places de sûreté : La Rochelle, Cognac (Charente), Montauban (Tarn et Garonne) et La Charité-sur-Loire (Nièvre). Il leur accorde la liberté limitée de pratiquer leur culte dans les lieux de pratique habituels et dans les faubourgs de 24 villes.

→ **Lyon** est épargnée.

Quatrième guerre de religion (1572-1573)

Lors du mariage de Marguerite de Valois et du protestant Henri de Navarre (futur Henri IV), des catholiques tentent d'assassiner Coligny, provoquant l'agitation dans les rangs protestants. Le roi Charles IX décide alors de faire exécuter les chefs "huguenots". Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, débute à Paris le massacre de la Saint-Barthélemy qui déclenche la quatrième guerre de religion.

Le 11 juillet 1573, l'édit de Boulogne y met fin : il remet en vigueur les clauses d'Amboise et enlève aux protestants les villes de Cognac et de La Rochelle.

Massacre de la Saint-Barthélemy à Paris (1572), gravure allemande, 16^e s.,
Bibliothèque de la Société de l'Histoire du protestantisme français



→ **À Lyon**, la nouvelle se répand vite, entraînant une réplique du massacre, les “vêpres lyonnaises”, sous les yeux attentistes d’une municipalité de catholiques extrémistes : le 31 août 1572, les prisons sont forcées par des groupes de catholiques et plus de 700 “huguenots” sont massacrés.

Cinquième guerre de religion (1574-1576)

Le printemps 1574 voit la collusion entre le parti des “malcontents” – menés par le duc d’Alençon, frère du roi, qui s’insurgent devant l’autoritarisme royal – et les revendications protestantes. En 1576, le conflit entraîne la fuite du nouveau roi, Henri III. Ce dernier finit par s’incliner devant les protestants : l’édit de Beaulieu du 6 mai 1576 leur accorde la liberté de culte, crée des parlements mi-parties (catholique et protestante) et condamne les violences de la Saint-Barthélemy.

→ **À Lyon**, le Consulat n’applique pas l’édit, par crainte de voir les réformés reprendre le pouvoir.

Sixième guerre de religion (mai-septembre 1577)

En mai 1577, les catholiques suscitent la reprise des hostilités, notamment en Bretagne et dans la moitié nord du pays.

En septembre, l’édit de Poitiers restreint les conditions du culte protestant à une seule ville par bailliage* et seulement dans les faubourgs.

Septième guerre de religion (1579-1580)

Catherine de Médicis souhaite établir une paix définitive : à travers tout le royaume, elle rencontre les chefs huguenots et catholiques. Le 28 février 1579, elle signe pour le roi le traité de Nérac, qui accorde 15 places de sûreté pour 6 mois aux protestants. Six mois plus tard, ces derniers refusent de rendre les places et le conflit reprend. La paix de Fleix accorde alors ces places de sûreté pour... six ans.

Huitième guerre de religion (1585-1598)

En 1584, le traité de Joinville institue le cardinal de Bourbon comme digne successeur du roi : il s’agit d’empêcher Henri de Navarre, protestant, de monter sur le trône. Le 18 juillet 1585, Henri III, par l’édit de Nemours, interdit le culte protestant et déchoit Henri de Navarre. La guerre reprend.

Grisé par les victoires catholiques, le duc de Guise prend la tête de la Ligue et le contrôle de Paris. Humilié, le roi le fait



Henri IV vainqueur de la Ligue, huile sur toile, fin 16^e s., RMN, Musée Magnin, Dijon

assassiner. Mais la Ligue, toute puissante, reprend Paris. Henri III est contraint de s’allier aux protestants. Il réhabilite Henri de Navarre, qui, à son assassinat en 1589 par un moine fanatique, lui succède sous le nom d’Henri IV.

Mais la Ligue tient toute la France du nord et refuse de reconnaître un roi protestant. Henri IV se convertit au catholicisme le 25 juillet 1593 : il revient à Paris, est sacré et enclenche la reconquête du royaume.

→ **Lyon**, comme la majorité des villes françaises, adhère à la Ligue catholique et se soulève contre Henri III en 1589. Quand Henri IV se convertit au catholicisme, elle bascule dans son camp. Missionné par le roi, le gouverneur Pomponne de Bellièvre (**N 575 Pomponne de Bellièvre**) achève l’œuvre de soumission de la ville, met fin au Consulat et chasse les Jésuites. Quand Henri IV fait son entrée dans Lyon le 4 septembre 1595, la ville l’accueille en grandes pompes.

La fin des conflits

En avril 1598, Henri IV signe l’édit de Nantes qui met fin à quarante années de conflit entre catholiques et protestants et ouvre une période de tolérance : la liberté de culte et plus de 150 places de sûreté sont consenties aux protestants.

→ **À Lyon**, on octroie une parcelle du cloître de l’Hôtel-Dieu aux réformés en guise de cimetière, mais l’accès ne leur reste permis que pendant la nuit (entre 17h et 7h).

glossaire

bailliage : circonscription administrative du bailli, agent du roi, investi de pouvoirs d’administration, de justice et de finances.

huguenots : qualificatif employé par les catholiques pour désigner les protestants calvinistes.